

Date de convocation	Présent	Dont suppléant	Pouvoir	Absent	Vote pour	10
07 juin 2024	6	0	4	5	Vote contre	0
					Abstention	0

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 18 juin 2024

Sous la présidence de Madame Rachel BURGY, Présidente du Syndicat des Eaux de la Région Messine

Point n°3 : Compte de gestion 2023.

Le Comité Syndical,

Le compte de gestion 2023 du SERM, établi par le Service de Gestion Comptable de la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFiP) est présenté en annexe.

Les résultats 2023 du compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2023 du SERM qui est soumis à votre approbation au cours de cette même séance.

Il convient de souligner que le compte de gestion fait apparaître la reprise du résultat de l'ex-budget annexe eau de la métropole de Metz. Ce point fera l'objet d'un développement à l'occasion du vote de l'affectation du résultat 2023.

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 ;

DÉCIDE

DE DÉCLARER que le Compte de Gestion 2023, dressé par le Service de Gestion Comptable de la DDFiP, joint en annexe, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appelle aucune observation ni réserve de sa part ;

D'APPROUVER les résultats totaux des différentes sections budgétaires du budget de l'exercice 2023 conformément à la synthèse des résultats joints en annexe ;

DE TRAITER la reprise du résultat de l'ex-budget annexe eau de la métropole de Metz à l'occasion du vote de l'affectation du résultat 2023.

La Présidente,

Rachel BURGY